

Perturbateurs endocriniens : La France appelle à renforcer les actions concrètes

Dossier de la rédaction de H2o
December 2018

La France salue la publication par la Commission d'une stratégie de l'Union européenne afin de protéger les citoyens et l'environnement des perturbateurs endocriniens. Cette stratégie répond à une demande forte exprimée notamment par la France depuis 2017 de disposer d'une véritable stratégie européenne transversale sur ces substances.

La France se félicite ainsi des avancées apportées par cette stratégie, notamment : elle affirme l'objectif général de réduction de l'exposition de la population et de l'environnement à ces substances, en particulier les populations vulnérables ; elle confirme que la Commission fonde son approche sur l'application du principe de précaution et prévoit de renforcer la recherche à l'échelle européenne, ce qui constitue un signal positif sur une thématique où les connaissances manquent ; elle prévoit l'organisation par la Commission européenne d'un forum européen annuel rassemblant l'ensemble des parties prenantes autour de la question des perturbateurs endocriniens ; elle conduira à la mise en place d'un portail d'information regroupant l'ensemble des informations disponibles sur les perturbateurs endocriniens, contribuant ainsi à répondre aux interrogations croissantes des citoyens européens sur les effets de ces substances. Néanmoins, la France appelle la Commission à renforcer cette stratégie sur certains aspects et à préciser le calendrier de mise en œuvre. En particulier, il ne s'agit pas seulement de revoir les réglementations relatives aux perturbateurs endocriniens mais de s'assurer d'une prise en compte homogène de ces substances dans l'ensemble des législations européennes pertinentes et de couvrir tous les modes et voies d'exposition via les emballages, les jouets, les cosmétiques... La France souligne le cas de la réglementation relative aux cosmétiques, dont la régulation devait intervenir avant le 11 janvier 2015 pour prendre en compte les substances présentant des propriétés perturbant le système endocrinien. La France invite également la Commission à appliquer sans délai les critères d'identification des perturbateurs endocriniens nouvellement approuvés à toutes les substances phytopharmaceutiques et biocides qui sont en cours de régexamen et à anticiper le régexamen de certaines substances préoccupantes. Ces mesures doivent être accompagnées d'une régulation du mécanisme européen d'évaluation des substances chimiques afin que les agences d'évaluation européennes et nationales puissent renforcer l'indépendance des études menées sur les substances susceptibles d'être perturbatrices endocriniennes.

Au plan national, la France souligne enfin que la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, approuvée en 2014, est en cours de régulation ; elle sera mise en consultation d'ici la fin de l'année. Françoise de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire a déclaré : "Nous ne pouvons que nous féliciter de la prise de conscience croissante des Français face aux risques présentés par les perturbateurs endocriniens. L'adoption de cette première stratégie européenne est un signe important que ces préoccupations sont entendues. Il faut maintenant agir et la France continuera d'être force de propositions pour s'assurer que la mise en œuvre de cette stratégie se traduira par des programmes concrets pour les citoyens européens." Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a déclaré : "Sur les questions de santé-environnement, l'Europe doit protéger ses citoyens en faisant preuve de volonté. C'est ce à quoi la France veille en faisant de la lutte contre les perturbateurs endocriniens une priorité au niveau européen. La responsabilité et nos opinions publiques nous poussent à être ambitieux. Alors qu'il s'agissait encore d'un débat d'experts il y a dix ans, les Français sont désormais attentifs à la présence des substances chimiques et à leurs effets dans les produits qu'ils utilisent et qu'ils consomment."

Environnement France